

Dossier doctrinal 2008 : Dieu dans l'histoire, par Marie

Publié le 10 mai 2008
11 minutes

De Chartres au Sacré Cœur de Montmartre : 10, 11 et 12 mai 2008



Introduction – Les apparitions : des pages du triomphe de Marie

Les apparitions de Lourdes ne sont pas arrivées d'abord à Bernadette, elles sont arrivées, si l'on peut s'exprimer ainsi, à la Vierge Marie. Pour les comprendre dans la lumière de Dieu, il ne suffit pas de les situer dans la vie de Bernadette Soubirous, il faut les voir et les situer dans la vie de la Vierge Marie et dans l'Histoire sainte du Peuple de Dieu.

Cette histoire de Marie commence à l'Immaculée Conception... elle se déroule à travers l'Annonciation et la Visitation, elle passe au Calvaire, elle monte au ciel dans la gloire de l'Assomption et répand aujourd'hui sa splendeur sur le monde entier. Tout cela ne fait qu'un : c'est la vie de la Vierge Marie : c'est son mystère.

On ne peut savoir ce que sont les Apparitions pour nous, qu'en essayant de deviner ce qu'elles sont pour elle. On ne peut en saisir le sens profond qu'en les replaçant toutes dans le mystère de Marie. Cela fait partie de ces grandes choses que Dieu a faites pour elle : le Tout-Puissant a fait pour moi des merveilles.

Tout se tient en ce déroulement temporel des mystères de Marie, dont Dieu voit éternellement l'unité. Chacune des étapes de cette vie prépare ce qui vient, et explique ce qui précède ; et on ne peut la comprendre que dans son unité. L'Annonciation, la maternité divine expliquent l'Immaculée Conception et préparent la corédemption au pied de la Croix. La Croix prépare la gloire de l'Assomption. L'Assomption même auprès du Fils glorieux prépare encore cette effusion de

grâces répandues par ses mains et permet cette manifestation de bonté maternelle comme l'Ascension prépare la Pentecôte. Elle est présente au ciel pour revenir à nous, comblée de gloire et de bénédictions, pour nous faire du bien, guérir et pardonner. Et tout cela n'est que l'annonce encore et la préparation d'une dernière rencontre qui expliquera tout le reste quand elle apparaîtra dans toute sa gloire au jour du grand retour, Mère glorieuse au côté de son Fils triomphant.

Voici comment il faut regarder celle qui vient à nous.

Les Apparitions, les grâces, les guérisons, les pardons ne sont que les pages nouvelles du mystère de Marie et non point la dernière, mais le premier rayon sur la terre, l'aube du triomphe qui vient.

L'Apparition, le Pèlerinage, la foule qui se réunit lui donnent simplement de manifester aujourd'hui ce qu'elle est tous les jours de la vie. Elle apparaît. Elle parle au plus petit. Elle sourit. Elle se montre telle qu'elle est. Elle encourage. Elle corrige. Elle élève. Elle guérit. Elle bénit. Nous le savions par la foi, mais maintenant quelqu'un l'a vu. C'est bien elle, nous l'avons reconnue. Car il suffit que nous ayons rencontré quelqu'un une fois dans la vie pour être assuré pour toujours qu'il existe. Il suffit qu'il nous ait montré une fois, un jour, au centre de notre vie, sa bonté, pour savoir toujours qu'il est bon.

C'est sa vie maintenant à elle, non point de se montrer toujours, mais de toujours faire du bien.

Abbé L. Lochet - *Les Apparitions*, pp. 14-16, 25-26

Les Papes et Lourdes

Du 11 février au 16 juillet 1858, il plaisait à la Bienheureuse Vierge Marie, par une faveur nouvelle, de se manifester sur la terre pyrénéenne à une enfant pieuse et pure, issue d'une famille chrétienne, laborieuse dans sa pauvreté. « Elle vient à Bernadette, disions-Nous jadis, elle en fait sa confidente, la collaboratrice, l'instrument de sa maternelle tendresse et de la miséricordieuse toute-puissance de son Fils, pour restaurer le monde dans le Christ par une nouvelle et incomparable effusion de la Rédemption. » (Discours du 28 avril 1935)

Les foules n'ont pas cessé de déferler vers la Grotte des Apparitions, à la source miraculeuse, dans le sanctuaire élevé à la demande de Marie. C'est l'émouvant cortège des humbles, des malades et des affligés ; c'est l'imposant pèlerinage de milliers de fidèles d'un diocèse ou d'une nation ; c'est la discrète démarche d'une âme inquiète qui cherche la vérité... « Jamais, disions-Nous, en un lieu de la terre, on n'a vu pareil cortège de souffrances, jamais pareil rayonnement de paix, de sérénité et de joie » Jamais, pourrions-nous ajouter, on ne saura la somme des bienfaits dont le monde est redevable à la Vierge secourable !

Ces cent années de culte marial ont en quelque sorte tissé entre le Siège de Pierre et le sanctuaire pyrénéen des liens étroits, qu'il Nous plaît de reconnaître. La Vierge Marie elle-même n'a-t-elle pas désiré ces rapprochements ? « Ce qu'à Rome par son Magistère infaillible le Souverain Pontife définissait, la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, bénie entre toutes les femmes, voulut, semble-t-il, le confirmer de sa bouche, quand peu après elle se manifesta par une célèbre apparition à la Grotte de Massabielle... » (Décret de Tuto pour la canonisation de sainte Bernadette, 2 juillet 1933) Certes, la parole infaillible du Pontife romain, interprète authentique de la vérité révélée, n'avait besoin d'aucune confirmation céleste pour s'imposer à la foi des fidèles. Mais avec quelle émotion et quelle gratitude le peuple chrétien et ses pasteurs ne recueillirent-ils pas des lèvres de Bernadette cette réponse venue du ciel : « Je suis l'Immaculée Conception ! »

Aussi n'est-il pas étonnant que Nos Prédécesseurs se soient plu à multiplier leurs faveurs envers ce sanctuaire.

Dès 1869, **Pie IX**, de sainte mémoire, se réjouissait de ce que les obstacles suscités contre Lourdes par la malice des hommes eussent permis de « manifester avec plus de force et d'évidence la clarté du fait ». (Lettre du 4 septembre 1869) Et, fort de cette assurance, il comble de bienfaits spirituels l'église nouvellement édifiée et fait couronner la statue de Notre-Dame de Lourdes.

Léon XIII, en 1892, accorde l'office propre et la messe de la fête « in apparitione Beatae Mariae

Virginis Immaculatae », que son successeur étendra bientôt à l'Église universelle ; l'antique appel de l'Écriture y trouvera désormais une application nouvelle : « Surge, arnica mea, speciosa mea et veni : columba mea in foraminibus petrae, in caverna maceriae ! » (Cant. 2, 13-14. Graduel de la messe de la fête des Apparitions.) Vers la fin de sa vie, le grand Pontife tint à inaugurer et à bénir lui-même la reproduction de la Grotte de Massabielle édiflée dans les jardins du Vatican et, à la même époque, sa voix s'élevait vers la Vierge de Lourdes pour une prière ardente et confiante : « Que dans sa puissance la Vierge Mère, qui coopéra autrefois par son amour à la naissance des fidèles dans l'Église, soit encore maintenant l'instrument et la gardienne de notre salut... qu'elle rende la tranquillité de la paix aux esprits angoissés ; qu'elle hâte enfin, dans la vie privée comme dans la vie publique, le retour à Jésus-Christ. » (Bref du 8 septembre 1901.)

Le cinquantenaire de la Définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge offrit à **Saint Pie X** l'occasion d'attester dans un document solennel le lien historique entre cet acte du Magistère et l'apparition de Lourdes : « A peine Pie IX avait-il défini de foi catholique que Marie fut dès l'origine exempte de péché, que la Vierge elle-même commençait à opérer à Lourdes des merveilles. » (Lettre Encyclique *Ad diem illum*, du 2 février 1904). Peu après il crée le titre épiscopal de Lourdes, rattaché à celui de Tarbes, et signe l'introduction de la cause de béatification de Bernadette. Il était surtout réservé à ce grand Pape de l'Eucharistie de souligner et de favoriser l'admirable conjonction qui existe à Lourdes entre le culte eucharistique et la prière mariale : « La piété envers la Mère de Dieu, note-t-il, y fit fleurir une remarquable et ardente piété envers le Christ Notre-Seigneur. » (Lettre du 12 juillet 1914). Pouvait-il d'ailleurs en être autrement ? Tout en Marie nous porte vers son Fils, unique Sauveur, en prévision des mérites duquel elle fut immaculée et pleine de grâces ; tout en Marie nous élève à la louange de l'adorable Trinité, et bienheureuse fut Bernadette, égrenant son chapelet devant la Grotte, qui apprit des lèvres et du regard de la Vierge Sainte à rendre gloire au Père, au Fils et à l'Esprit Saint ! Aussi sommes-Nous heureux, en ce Centenaire, de Nous associer à cet hommage rendu par saint Pie X : « La gloire unique du sanctuaire de Lourdes réside en ce fait que les peuples y sont de partout attirés par Marie à l'adoration du Christ Jésus dans l'auguste sacrement, en sorte que ce sanctuaire, à la fois centre de culte marial et trône du mystère eucharistique, surpasse, semble-t-il, en gloire, tous les autres dans le monde catholique. » (Bref du 25 avril 1911).

Ce sanctuaire déjà comblé de faveurs, **Benoît XV** tint à l'enrichir de nouvelles et précieuses indulgences et, si les tragiques circonstances de son Pontificat ne lui permirent pas de multiplier les actes publics de sa dévotion, il voulut néanmoins honorer la cité mariale en accordant à son évêque le privilège du pallium au lieu des apparitions.

Pie XI, qui avait lui-même été pèlerin de Lourdes, poursuivit son œuvre et eut la joie d'élever sur les autels la privilégiée de la Vierge, devenue sous le voile sœur Marie-Bernard, de la Congrégation de la Charité et de l'Instruction chrétienne. N'authentifiait-il pas pour ainsi dire à son tour la promesse de l'Immaculée à la jeune Bernadette « d'être heureuse non pas en ce monde, mais dans l'autre ? » Et désormais Nevers, qui s'honore de garder la châsse précieuse, attire en grand nombre les pèlerins de Lourdes, désireux d'apprendre auprès de la Sainte à accueillir comme il convient le message de Notre-Dame. Bientôt l'illustre Pontife, qui venait à l'exemple de ses Prédécesseurs d'honorer d'une Légation les fêtes anniversaires des apparitions, décidait de clôturer le Jubilé de la Rédemption à la Grotte de Massabielle, là où, selon ses propres termes, « la Vierge Marie Immaculée se montra plusieurs fois à la Bienheureuse Bernadette Soubirous, où avec bonté elle exhorta tous les hommes à la pénitence, en ce lieu même de l'étonnante apparition qu'elle combla de grâces et de prodiges ». (Bref du 11 janvier 1933). En vérité, concluait Pie XI, ce sanctuaire « passe maintenant à juste titre pour l'un des principaux sanctuaires marials du monde ».

A ce concert unanime de louanges, comment n'aurions-Nous pas uni Notre voix ? Nous le fîmes notamment dans Notre Encyclique *Fulgens corona*. Et nous rappelions, à cette occasion, comment les Pontifes Romains, conscients de l'importance de ce pèlerinage, n'avaient cessé de « l'enrichir de faveurs spirituelles et des bienfaits de leur bienveillance » (ibid.).

L'histoire de ces cent années que Nous venons d'évoquer à grands traits, n'est-elle pas en effet une

constante illustration de cette bienveillance pontificale, dont le dernier acte fut la clôture à Lourdes de l'année centenaire du Dogme de l'Immaculée Conception ?

Pie XII - *Lettre encyclique du 2 juillet 1957*

Prière composée par S. S. Pie XII pour les pèlerins de Lourdes (1958)

Dociles à l'invitation de votre voix maternelle, ô Vierge Immaculée de Lourdes, nous accourons à vos pieds près de l'humble grotte, où vous avez daigné apparaître, pour indiquer aux égarés le chemin de la prière et de la pénitence et dispenser aux éprouvés les grâces et les prodiges de votre souveraine bonté.

Recevez, ô Reine compatissante, les louanges et les supplications, que les peuples et les nations, opprésés par les amertumes et l'angoisse, élèvent avec confiance vers vous.

Ô blanche Vision du Paradis, chassez des esprits les ténèbres de l'erreur par la lumière de la Foi ! O mystique Roseraie, soulagez les âmes abattues par le céleste parfum de l'Espérance ! O source inépuisable d'eau salubre, ramenez les cœurs arides par les flots de la divine Charité ! Faites que nous tous, qui sommes vos fils, réconfortés par vous dans nos peines, protégés dans les dangers, soutenus dans les luttes, nous aimions et servions si bien votre doux Jésus, que nous méritions les joies éternelles près de votre trône dans le ciel.

Ainsi soit-il !

Commandez le dossier doctrinal

 Pèlerinages de Tradition

23 rue Poliveau

75005 Paris

Prix **15 € + 5 €** de port